

EUROPE

**Des demandeurs
d'asile originaires du
Pakistan, (à gauche)
et du Congo (à droite)
utilisent les téléphones
publics du Centre
résidentiel de Kostelec
(République tchèque).**



| FAITS MARQUANTS |

- La Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Croatie et le Monténégro ont redoublé d'efforts pour clore le chapitre des déplacements, résultant des conflits du début des années 1990. Le HCR a joué un rôle de catalyseur lors de la Conférence régionale sur les solutions durables qui s'est tenue à Belgrade en mars 2010.

- En Bosnie-Herzégovine, l'action de plaidoyer menée des années durant par le HCR a abouti à l'adoption de la Stratégie révisée de mise en oeuvre de l'Annexe VII (accord sur les réfugiés et les personnes déplacées) de l'Accord de paix de Dayton.

- La poursuite de la mise en oeuvre de l'ambitieux projet « *Further Developing Quality* » en Europe centrale et méridionale a contribué à l'amélioration des procédures d'asile nationales.

- La coopération concrète sur la réinstallation en Europe a été renforcée par un projet conjoint du HCR, de l'OIM et de la CICM, financé par l'Union européenne. Au cours de l'année, 6 000 réfugiés ont été réinstallés en Europe. Quelque 150 personnes sont passées par le centre de transit et d'urgence situé en Roumanie, pour se rendre ensuite dans des pays de réinstallation.

- Un instrument d'évaluation destiné à mesurer le degré d'intégration des réfugiés dans les sociétés d'accueil a été élaboré et lancé en Europe centrale.

- Un appui technique a été dispensé dans nombre de pays pour aider les autorités à améliorer leurs cadres législatifs et administratifs en matière d'asile et de prévention de l'apatridie.

- Plus de 5 000 personnes résidant dans les Balkans

occidentaux, d'origine rom pour la plupart, ont bénéficié d'une aide pour se procurer des documents d'état civil, ce qui a réduit les risques d'apatridie.

- En Turquie, les capacités nationales concernant la détermination du statut des réfugiés et la préparation des dossiers de réinstallation ont été renforcées. Au cours de l'année, le HCR s'est prononcé en première instance sur quelque 4 300 demandes, plus de 6 800 réfugiés ont fait l'objet d'une demande de réinstallation et plus de 5 300 réfugiés ont quitté le territoire pour se rendre dans leur nouveau pays.

- En Grèce, le HCR a épaulé les autorités dans leurs efforts pour réformer l'asile en aidant à rédiger une nouvelle loi très complète et en soutenant la mise en place d'un service d'asile indépendant. Une équipe spécialisée du HCR a été constituée à Athènes pour appuyer ces efforts.



| Environnement opérationnel |

Intervenant dans près de 50 pays, le HCR y est confronté à des situations très diverses, caractérisées selon les cas par des régimes d'asile perfectionnés ou en cours de développement, des situations d'exil ou de déplacement interne prolongées, des opérations d'aide au retour et à la réintégration et des défis liés à l'apatridie. Trois grandes organisations régionales, l'Union européenne (UE), le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) sont engagées dans des questions qui relèvent de la compétence du HCR et offrent des opportunités intéressantes en matière de partenariat.

L'Europe est demeurée une destination importante pour les personnes en quête de protection internationale. En 2010, quelque 274 000 personnes ont sollicité l'asile sur le continent, dont 86 pour cent dans des pays membres de l'UE. Si le nombre de demandes d'asile déposées dans l'Union est demeuré sensiblement identique, cette apparente stabilité masquait une forte diminution dans les États membres du Sud et une augmentation dans d'autres, en particulier l'Allemagne et la France. Les cinq premiers pays d'origine des demandeurs étaient la Serbie (y compris le Kosovo), l'Afghanistan, l'Iraq, la Fédération de Russie et la Somalie. La protection internationale a été accordée (décisions rendues en première instance) à 68 000 personnes au moins en Norvège, en Suisse et dans l'Union européenne au cours de l'année.

Alors que l'institution de l'asile a continué de bénéficier d'un solide soutien en Europe, l'espace de protection a été menacé en raison de la montée du sentiment anti-étranger dans certains pays, de la crise économique et des préoccupations suscitées par la sécurité. En raison des efforts déployés pour contrôler l'immigration clandestine, l'accès au territoire européen a fait l'objet de nombreuses restrictions et les détentions de demandeurs d'asile ont augmenté. Un grand nombre d'enfants non accompagnés, en particulier originaires d'Afghanistan, sont entrés en Europe au cours de l'année et la prise en charge de leurs besoins a continué à poser un problème considérable. Les cas de refoulement sont demeurés un motif de préoccupation grave.

Le HCR s'est attaché à soutenir les efforts déployés par l'UE pour mettre en place un régime d'asile européen commun et réduire les écarts entre les pratiques des États. Au niveau national, le Haut Commissariat a accordé une attention considérable à la réforme de l'asile en Grèce, en appuyant les efforts de ce pays, et au renforcement de sa propre capacité en

Turquie, nécessaire pour répondre aux besoins d'une population croissante de réfugiés et de demandeurs d'asile.

| Réalisations et impact |

En 2010, les priorités générales du HCR en Europe étaient de :

- garantir le respect des principes de protection internationale ;
- renforcer l'assistance et les solutions durables ;
- mobiliser un soutien pour les efforts déployés par le HCR à travers le monde afin de protéger et d'aider les personnes relevant de sa compétence.

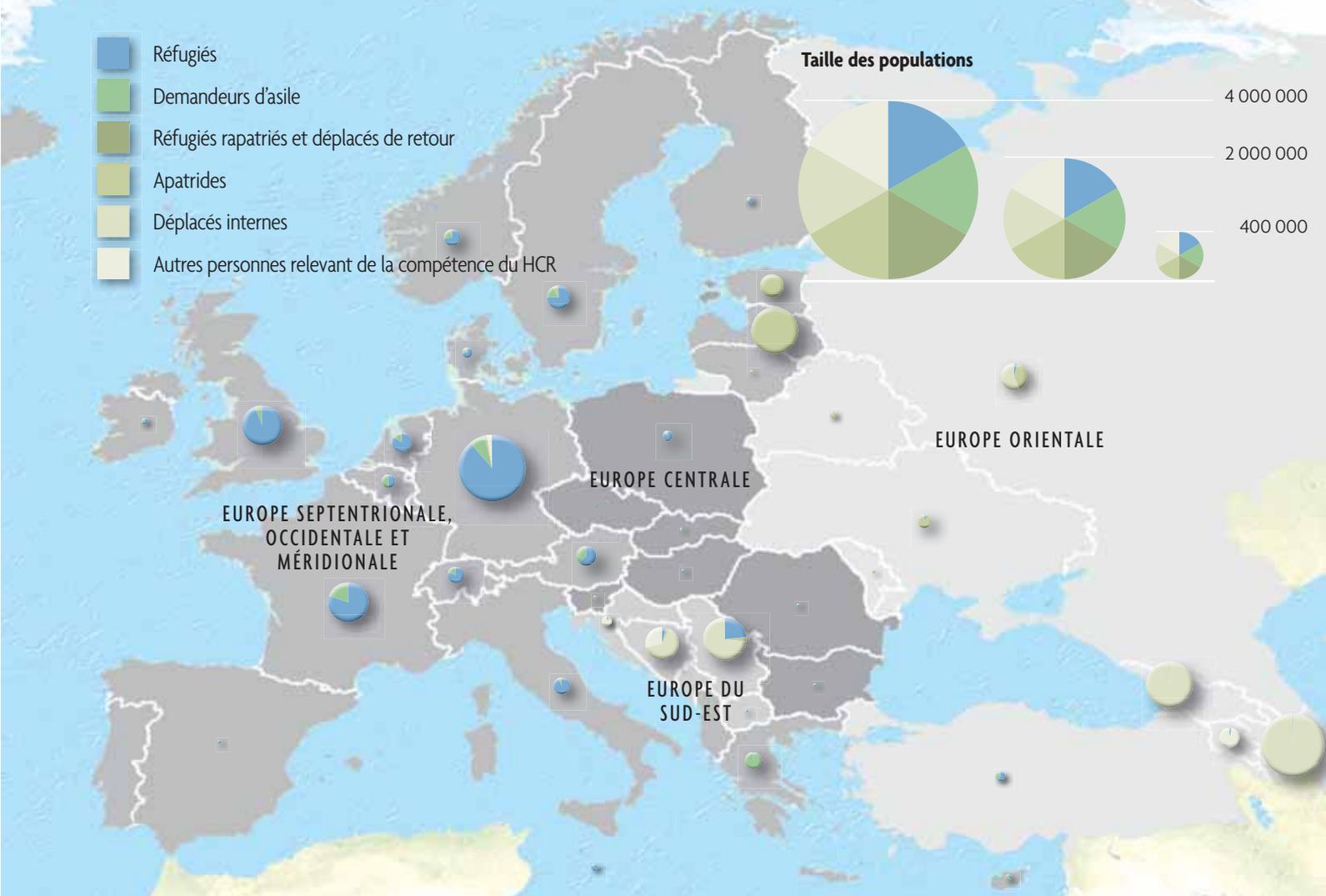
○ *Garantir le respect des principes de protection internationale*

Les efforts du HCR ont été centrés sur la préservation d'un espace pour la protection des réfugiés, sur l'édification et le maintien de régimes d'asile efficaces, ainsi que sur la prévention et la réduction des situations d'apatridie.

Comme au cours des années précédentes, le HCR a cherché à faire en sorte que les mesures de contrôle de l'immigration tiennent compte des demandeurs d'asile et des personnes qui ont des besoins de protection particuliers. Dans nombre de pays, une coopération avec des ONG a fourni des moyens supplémentaires pour mener des actions de suivi aux frontières. À la fin de l'année 2010, le HCR a participé pour la première fois à une opération coordonnée par l'agence des frontières de l'UE, Frontex, concernant l'identification des victimes potentielles de la traite des êtres humains qui arrivent dans des aéroports internationaux. Cependant, l'accès du HCR aux personnes relevant de sa compétence dans les aéroports internationaux de certains pays est demeuré limité, voire inexistant.

Un grand nombre de demandeurs d'asile étant originaires de pays en proie à des conflits, l'attention s'est portée sur la protection des personnes qui fuient la violence généralisée et son cortège de destructions aveugles. Une étude sur les pratiques des États lors de l'évaluation des demandes d'asile déposées par des personnes fuyant une situation de violence généralisée a été entreprise en 2010 et ses résultats seront publiés à la fin du premier semestre 2011.

Le HCR a continué à faire campagne pour que la détention ne soit utilisée qu'en dernier recours et à la seule condition que les principes de nécessité et de proportionnalité soient respectés. Le recours accru à la détention des



demandeurs d'asile dans un certain nombre de pays a continué d'être une source d'inquiétude, tout comme les conditions de détention préoccupantes observées dans certains sites.

La qualité des procédures d'asile demeure essentielle pour décourager les abus et accroître la confiance dans les systèmes d'asile. Tout au long de l'année 2010, le HCR s'est engagé dans des initiatives bilatérales et multilatérales destinées à aider les gouvernements à améliorer la qualité de leurs procédures. Neuf pays d'Europe centrale et méridionale ont participé au projet « *Further Developing Quality* » financé par l'UE.

La situation s'est aggravée en Grèce, car une proportion très importante de demandeurs d'asile pénètre dans l'Union en passant par ce pays. Le HCR a participé de manière intensive aux efforts déployés par les autorités grecques pour élaborer et appliquer un ambitieux plan de refonte du régime d'asile. Il faudra néanmoins du temps et des ressources pour le mettre en place. Le HCR a mis sur pied une équipe spécialisée à Athènes afin d'apporter un appui concret à l'initiative grecque.

En ce qui concerne l'apatridie, le HCR a intensifié ses efforts pour promouvoir l'adhésion aux Conventions de 1954 et de 1961 auprès des 14 pays d'Europe qui n'ont adhéré à

aucun de ces deux traités et des 13 pays qui ont adhéré à l'un ou à l'autre seulement. Dans les Balkans occidentaux, l'Organisation a aidé plus de 5 000 personnes, principalement d'origine rom, à se procurer des documents d'état civil. Des études sur la législation relative à la nationalité et à la citoyenneté, ainsi que sur les pratiques en matière d'inscription à l'état civil, ont été entreprises dans de nombreux pays.

○ Promouvoir des solutions durables et résoudre les situations de déplacement prolongées

Dans les Balkans occidentaux, le HCR a soutenu à la fois le retour volontaire et l'intégration sur place des réfugiés et des déplacés internes, tout en s'engageant activement dans le suivi de la Conférence régionale sur les solutions durables organisée à Belgrade en mars 2010. En Serbie, l'Organisation et le Gouvernement ont achevé une évaluation des besoins, fondée sur un échantillon de déplacés du Kosovo et qui devrait permettre de mieux cibler les activités de protection et d'assistance. Au Kosovo, le retour des minorités, en particulier des Roms, est demeuré difficile et bien souvent non durable.

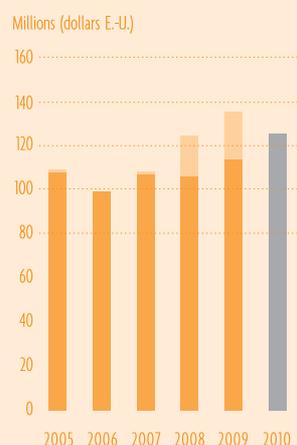
Informations financières

Le budget approuvé pour

l'Europe en 2010, établi à partir de l'évaluation des besoins globaux, était de 256 millions de dollars E.-U. Le total des fonds mobilisés et alloués aux opérations en Europe s'est élevé à 124,8 millions de dollars E.-U. en 2010, soit moins de la moitié du montant requis pour répondre aux besoins évalués.

Dépenses en Europe 2005-2010

■ Budget annuel
■ Budget supplémentaire
■ Total des dépenses



Au Sud-Caucase, le HCR s'est efforcé, en collaboration avec des gouvernements et des partenaires non gouvernementaux, d'apporter des solutions aux populations réfugiées et déplacées de longue date, notamment par des mesures destinées à encourager l'autosuffisance. La promotion des droits des déplacés internes est un élément essentiel de ce travail. Le HCR a continué à coprésider les Discussions de Genève sur la Géorgie, de manière à promouvoir des réponses adéquates aux besoins humanitaires des personnes déplacées par les conflits survenus dans ce pays.

L'intégration est demeurée une priorité dans l'ensemble du continent. En Géorgie, l'intégration des réfugiés a progressé et le HCR a continué à transférer les activités relatives aux réfugiés vivant dans la vallée du Pankisi aux autorités locales. Ailleurs, la plupart des réfugiés en Europe vivent dans des agglomérations et l'accès aux services essentiels demeure la pierre angulaire de leur intégration. Un instrument d'évaluation de l'intégration, initialement destiné à un usage en Europe centrale, a été introduit afin de mesurer les progrès accomplis dans cette voie.

L'Organisation a plaidé en faveur d'un engagement nettement plus conséquent de l'Europe en faveur de la réinstallation, car seuls 6 500 réfugiés ont été réinstallés dans 14 pays européens en 2010. La coopération pratique sur la réinstallation en Europe s'est poursuivie dans le cadre d'un projet conjointement exécuté par le HCR, l'OIM et la CICM. Le centre de transit et d'urgence situé en Roumanie a fonctionné de manière satisfaisante tout au long de l'année.

○ Mobiliser un appui

Le Haut Commissariat bénéficie d'un ferme appui en Europe, tant au sein des gouvernements que de la société civile. En 2010, la part des fonds européens, publics ou privés, dans le budget du HCR s'est élevée à 40 pour cent. Sur les 10 principaux donateurs de l'Organisation, sept sont des gouvernements européens ou des institutions européennes. Le sentiment anti-immigrants, qui se répand en maints endroits du continent, a toutefois eu un impact négatif sur la protection des personnes relevant de la compétence du HCR.

Des initiatives de sensibilisation et des campagnes dans les médias ont été menées pour mieux informer l'opinion publique européenne de la situation des réfugiés et de l'action du HCR, et afin de mobiliser un appui pour le travail de l'Organisation en Europe et à travers le monde.

| Contraintes |

Parmi les défis qui se présentent en Europe, citons le durcissement des attitudes vis-à-vis des étrangers en général, associé à la crise économique. Un certain nombre de gouvernements ont de ce fait adopté une position plus stricte sur l'immigration et renforcé les mesures de contrôle, ce qui a eu un effet sur les personnes en quête de protection. La crise économique et financière mondiale a également eu un impact négatif sur les capacités nationales et sur l'intégration des personnes qui relèvent de la compétence du HCR dans certains pays. En Europe orientale en particulier, certains pays ne peuvent ou ne veulent pas prendre en charge les individus qui ont besoin de protection, de sorte que le HCR est contraint d'entreprendre des interventions directes de protection, y compris par le recours à la réinstallation. ■

Budget et dépenses en Europe | dollars E.-U.

Opérations		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	Total
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour la réintégration	Projets pour les déplacés internes	
EUROPE ORIENTALE						
Arménie	Budget	2 874 443	0	1 246 777	0	4 121 220
	Dépenses	1 374 670	0	322 346	0	1 697 016
Azerbaïdjan	Budget	5 289 929	215 000	0	1 048 106	6 553 035
	Dépenses	2 789 741	211 809	0	490 097	3 491 647
Géorgie	Budget	7 035 775	810 000	0	52 953 822	60 799 597
	Dépenses	3 374 494	796 183	0	11 112 001	15 282 678
Fédération de Russie	Budget	8 922 557	792 241	2 570 429	12 364 486	24 649 713
	Dépenses	6 972 694	776 115	927 086	4 824 691	13 500 586
Turquie	Budget	17 023 965	250 000	310 000	110 000	17 693 965
	Dépenses	7 844 485	247 346	309 428	109 945	8 511 204
Bureau régional en Ukraine ¹	Budget	11 341 282	580 050	0	0	11 921 332
	Dépenses	6 753 400	528 552	0	0	7 281 952
Sous-total	Budget	52 487 951	2 647 291	4 127 206	66 476 414	125 738 862
	Dépenses	29 109 484	2 560 005	1 558 860	16 536 734	49 765 083
EUROPE DU SUD-EST						
Bosnie-Herzégovine	Budget	5 959 717	778 718	0	12 903 279	19 641 714
	Dépenses	2 085 148	756 831	0	3 903 248	6 745 227
Croatie	Budget	5 915 140	534 500	2 079 100	0	8 528 740
	Dépenses	903 547	534 321	1 963 186	0	3 401 054
Kosovo	Budget	1 947 250	1 459 161	8 196 075	3 626 049	15 228 535
	Dépenses	698 864	1 161 374	4 247 784	2 579 600	8 687 622
Monténégro	Budget	5 632 160	412 550	0	0	6 044 710
	Dépenses	2 654 114	404 506	0	0	3 058 620
Serbie	Budget	15 393 817	968 855	0	18 078 644	34 441 316
	Dépenses	7 331 554	952 676	0	8 562 004	16 846 234
ex-République yougoslave de Macédoine	Budget	3 877 756	324 106	0	0	4 201 862
	Dépenses	2 367 230	320 820	0	0	2 688 050
Sous-total	Budget	38 725 840	4 477 890	10 275 175	34 607 972	88 086 877
	Dépenses	16 040 457	4 130 529	6 210 970	15 044 852	41 426 808
EUROPE CENTRALE						
Bureau régional en Hongrie ²	Budget	10 560 527	569 373	0	0	11 129 900
	Dépenses	7 170 754	374 503	0	0	7 545 257
Sous-total	Budget	10 560 527	569 373	0	0	11 129 900
	Dépenses	7 170 754	374 503	0	0	7 545 257

Opérations		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
EUROPE SEPTENTRIONALE, OCCIDENTALE ET MÉRIDIONALE						
Bureau régional en Belgique ³	Budget	4 202 882	344 239	0	0	4 547 121
	Dépenses	3 648 664	332 021	0	0	3 980 685
France	Budget	2 999 287	0	0	0	2 999 287
	Dépenses	2 995 896	0	0	0	2 995 896
Allemagne ⁴	Budget	3 556 484	259 072	0	0	3 815 556
	Dépenses	2 596 996	248 792	0	0	2 845 788
Irlande	Budget	535 372	60 000	0	0	595 372
	Dépenses	419 857	56 370	0	0	476 227
Bureau régional en Italie ⁵	Budget	11 207 656	110 000	0	0	11 317 656
	Dépenses	8 489 717	96 879	0	0	8 586 596
Espagne	Budget	1 287 710	180 000	0	0	1 467 710
	Dépenses	1 211 026	179 440	0	0	1 390 466
Bureau régional en Suède ⁶	Budget	1 830 711	403 668	0	0	2 234 379
	Dépenses	1 415 745	386 928	0	0	1 802 673
Royaume-Uni	Budget	1 734 600	256 254	0	0	1 990 854
	Dépenses	1 724 842	250 483	0	0	1 975 325
Activités régionales	Budget	2 089 776	0	0	0	2 089 776
	Dépenses	2 056 655	0	0	0	2 056 655
Sous-total	Budget	29 444 478	1 613 233	0	0	31 057 711
	Dépenses	24 559 398	1 550 913	0	0	26 110 311
Total	Budget	131 218 797	9 307 787	14 402 381	101 084 386	256 013 350
	Dépenses	76 880 093	8 615 950	7 769 830	31 581 586	124 847 458

¹ Inclut les activités au Bélarus et en République de Moldova.

² Inclut les activités en Bulgarie, République tchèque, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

³ Inclut les activités au Luxembourg, aux Pays-Bas, en France, en Allemagne, en Autriche, en Irlande, au Royaume-Uni et du Bureau de liaison pour la Suisse.

⁴ Inclut les activités en Autriche.

⁵ Inclut les activités en Albanie, à Chypre, en Grèce, à Malte et au Portugal.

⁶ Inclut les activités au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Islande, en Lettonie, en Lituanie et en Norvège.

Contributions volontaires pour l'Europe | dollars E.-U.

Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
<i>Australia for UNHCR</i>				29		29
Autriche	28 051					28 051
Belgique	93 894					93 894
Banque de développement du Conseil de l'Europe				30 102		30 102
Chypre					2 442	2 442
Fondation Divac	71 546			255 891		327 437
<i>Dutch Postcode Lottery</i> (Pays-Bas)	39 602					39 602
<i>España con ACNUR</i> (Espagne)				108 563		108 563
Commission européenne	5 051 571	1 034 654	520 441	5 770 569		12 377 235
France	561 456					561 456
Allemagne ¹					577 201	577 201
Grèce	26 596					26 596
Organisation internationale pour les migrations	194 341					194 341
Irlande	31 766					31 766
Italie	2 217 599					2 217 599
Japon					861 141	861 141
Malte	20 342					20 342
Pays-Bas	49 513			277 777		327 291
Donateur privés - États-Unis	2 275					2 275
Fédération de Russie				200 000	550 000	750 000
Slovénie					40 816	40 816
Espagne	706 681					706 681
<i>Statoil Azerbaijan</i>				50 000		50 000
Suède	189 346				4 184 100	4 373 447
Suisse		310 680		1 177 024		1 487 704
Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies	121 340		242 760	541 197		905 297
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	50 000		73 906	324 500		448 406
<i>Fast Retailing Co., Ltd.</i> (Japon)	171 416					171 416
Royaume-Uni	706 526					706 526
États-Unis d'Amérique	1 086 530			10 705 741	27 700 000	39 492 271
Programme alimentaire mondial			104 505	34 835		139 340
Total	11 420 392	1 345 333	941 613	19 476 229	33 915 700	67 099 267

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les « Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat ».

¹ La contribution de l'Allemagne de 577 201 dollars E.-U. est affectée aux piliers 1 et 2.